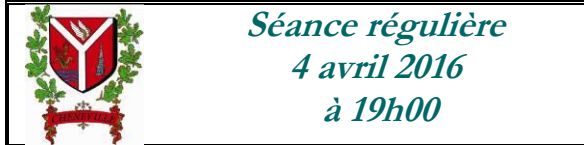


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance régulière, tenue le 4 avril 2016, à 19 h, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, madame Nicole Viens, madame Nathalie Evrard, monsieur Normand Bois, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

Aucun absent.

Madame Krystelle Dagenais, secrétaire exécutive par intérim, est également présente.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2016-04-065

Ouverture de la séance

Il est proposé par madame Nicole Viens
et résolu

QUE,

La présente séance est ouverte à 19 h, en gardant le varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES PROCÈS-VERBAUX

2016-04-066

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-04-067

Adoption des procès-verbaux des séances du 7 et 17 mars 2016

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 7 mars 2016 ainsi que de celui de la séance extraordinaire du 17 mars 2016;

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénerville adopte les procès-verbaux ci-haut mentionnés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. RAPPORT DES COMITÉS

Gaétan Labelle siège n° 1

Transport, Bâtiments municipaux, Traitement des eaux usées

Nicole Viens siège n° 2

Ressources humaines, Transport adapté, Matière résiduelle, O.M.H., Urbanisme, Centre Saint-Paul/Bibliothèque

Nathalie Evrard siège n° 3

Politique familiale, Centre Saint-Félix/Loisirs, Parcs et Terrains

Normand Bois siège n° 4

Sécurité publique, Transport, Aqueduc, Traitement des eaux usées

Sylvie Potvin siège n° 5

Ressources humaines, Bâtiments municipaux, Coop Santé, Urbanisme

Yves Laurendeau siège n° 6

Sécurité publique, Centre Saint-Félix/Loisirs, Aqueduc, Parcs et Terrains

4. RAPPORT DES DÉPARTEMENTS/URBANISME ET VOIRIE

Le rapport en urbanisme, travaux publics et aqueduc et la liste des permis ont été déposés pour le mois de mars 2016.

5. DOSSIERS À TRAITER

5.1. 2016-04-068

Gala Papineau – Édition 2016 – Achat de billets

ATTENDU QUE l'édition 2016 du Gala Papineau aura lieu le 30 avril prochain à Notre-Dame-de-la-Paix;

ATTENDU QUE dans le cadre du Gala, six (6) citoyens sont en nomination;

ATTENDU QUE madame Cathy Sophie Deschatelets, responsable des loisirs, monsieur Gilles Tremblay, maire, et monsieur Normand Bois, conseiller, représenteront la municipalité à cet événement;

ATTENDU QUE la municipalité défrayera le coût des billets pour les nominés, accompagnés chacun d'une personne, et les représentants de la Municipalité au montant de 20.00 \$ chacun;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nathalie Evrard
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'achat de neuf (9) billets pour le Gala Papineau pour un montant de 180.00\$;

QUE,

La dépense soit affectée au compte # 02-70172-447.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2. 2016-04-069

Tournoi de golf Senior au profit de la Coopérative de Santé du Nord de la Petite-Nation

ATTENDU QUE la treizième édition du tournoi bénéfice de golf Senior Desjardins aura lieu le mardi 9 août 2016, au Club de golf Héritage de Notre-Dame-de-la-Paix;

ATTENDU QUE les profits de l'édition de cette année seront remis à la Coopérative de Santé du Nord de la Petite-Nation;

ATTENDU QUE nous pouvons les soutenir de plusieurs manières telles que

- Commandite principale au montant de 1500.00 \$
- Commandite du dîner (brunch) au montant de 2000.00 \$
- Commandite de section pour un montant de 300.00 \$
- Commandite de trous pour un montant de 150.00\$
- Trou d'un coup
- Cadeaux ou don en argent
- Souper seulement pour un montant de 35.00\$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville fasse don d'une commandite de section au montant de 300.00\$;

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'achat de 7 billets pour le souper de l'activité au montant de 245.00\$;

QUE,

La dépense soit prise dans le surplus non affecté, compte #03-30000-000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3. 2016-04-070

Facturation Charlebois et Gratton, CPA

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville a mandaté la firme Charlebois et Gratton, CPA inc. pour la vérification et la préparation des états financiers de l'exercice 2015;

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville a reçu une facture d'honoraires professionnels, pour la préparation et l'audit du rapport financier 2015 ainsi que pour la préparation de la déclaration de revenus des sociétés (T2) pour la même

année, dont le total, avant les taxes, est de neuf mille trois cents dollars (9 300.00 \$);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte de payer la facture d'honoraires professionnels, au montant de dix mille six cent quatre-vingt-douze dollars et soixante-huit (10 692.68 \$), à la firme Charlebois et Gratton, CPA inc. ;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 02-13000-413.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4. 2016-04-071

Soumissions – Balayage de rues secteur rural

ATTENDU QUE Pro 4 Saisons soumissionne pour un montant de 3 125.00\$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE Balayage Régional soumissionne pour un montant de 6 600.00\$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE Bernard Cyr soumissionne pour un montant de 1 370.00\$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Simon (travaux publics) soumissionne pour un montant de 1 950.00\$ plus des frais d'administration de 3%;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte la soumission de Bernard Cyr pour un total de 1 575.16\$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit prise au compte 02-32001-523.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5. 2016-04-072

Soumissions – Balayage de rues secteur villageois

ATTENDU QUE Pro 4 Saisons soumissionne pour un montant de 4 500.00\$ plus les taxes applicables et offre ses services pour le balayage à d'autres moments de l'année au taux horaire de 95.00\$ plus les taxes applicables (minimum de 3 heures de travail);

ATTENDU QUE Balayage Régional soumissionne pour un montant de 5 000.00\$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte la soumission de Pro 4 Saisons pour un total de 5 173.88\$\$ taxes incluses;

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte également son offre de service pour faire nettoyer, au besoin, les routes 321 et 315;

QUE,

La dépense soit prise au compte 02-32001-523.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6. 2016-04-073

Autorisation pour affichage d'appel d'offres sur SE@O – Dossier CSST – Bassin d'eau

ATTENDU QUE dans le cadre des travaux à effectuer CSST - Bassin d'eau, la secrétaire exécutive par intérim, madame Krystelle Dagenais doit être autorisée à afficher une demande d'appel d'offres sur SE@O;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Krystelle Dagenais, secrétaire exécutive par intérim à procéder à l'affichage de la demande d'appel d'offres sur SE@O.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7. 2016-04-074

Élagage d'arbres dans le village

ATTENDU QUE pour une meilleure visibilité ainsi que la sécurité des passants et des clients des commerces à proximité, des arbres doivent être élagués sur la rue principale;

ATTENDU QUE Guindon Robin Émondage Abattage soumissionne pour un montant de 350.00\$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la dépense pour un montant de 350.00\$ plus les taxes applicables pour l'élagage des arbres secteur village;

QUE,

La dépense soit affectée au compte # 02-32001-523.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8. 2016-04-075

Achat de détecteur de chlore

ATTENDU QUE la CSST nous demande d'avoir un détecteur de chlore portatif pour la station de pompage;

ATTENDU QUE Gaztek soumissionne pour un montant de 1 037.25\$ plus les frais de livraison;

ATTENDU QUE Sylprotech soumissionne pour un montant de 520.84\$, seulement pour le détecteur, plus les frais de livraison et les taxes applicables;

ATTENDU QUE Acklands Grainger soumissionne pour un montant de 1 656.19\$ tout inclus

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte la soumission de Gaztek pour un total de 1 037.25\$ plus les frais de livraison;

QUE,

La dépense soit affectée au compte #02-41300-643.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.9. 2016-04-076

Assemblée générale annuelle de Tricentris

ATTENDU QUE l'assemblée générale annuelle (AGA) de Tricentris aura lieu le jeudi 14 avril prochain à Sainte-Agathe-des-Monts;

ATTENDU QUE madame Nicole Viens, responsable du dossier des matières résiduelles, est la personne désignée par le conseil pour représenter la Municipalité à cette assemblée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise les frais de déplacements pour la participation de madame Nicole Viens à l'AGA 2016 de Tricentris;

QUE,

La dépense soit affectée au compte # 02-11000-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE

C-001 Dépôt d'une lettre du Matricule # 1683-17-4174 – Taxe commerciale pour service de garde en milieu familial

2016-04-077

Exemption d'ajustement de taxes pour le matricule #1683-64-6463

ATTENDU QUE le contribuable exploite une entreprise enregistrée au *Registraire des entreprises du Québec*, donc un commerce;

ATTENDU le règlement municipal #2016-048 concernant la tarification de l'approvisionnement en eau, article 1 sous l'appellation «Commerce»;

ATTENDU le règlement municipal #2016-049 concernant la tarification pour le service d'ordures, article 6.2 sous l'appellation «Catégorie 2»;

ATTENDU QU' aucune taxe commerciale n'a été chargée au matricule #1683-64-6463 durant les années où le contribuable exploitait son entreprise à l'adresse de ce matricule;

ATTENDU QUE le *Code municipal du Québec* autorise la Municipalité à ajuster ses facturations jusqu'à trois ans en arrière;

ATTENDU QUE le contribuable a déménagé son entreprise au matricule # 1683-17-4174, auquel la taxe appropriée est facturée;

ATTENDU QUE le contribuable n'est plus propriétaire du matricule # 1683-64-6463;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nicole Viens
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville exempte le matricule #1683-64-6463 de l'ajustement de taxes que la loi nous autorise à lui facturer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-002 Demande d'aide financière – Table de concertation des Aînées de la Petite-Nation/ Vallée de la Lièvre

Le conseil ne donnera pas suite puisque la Municipalité appui et aide déjà les aînés de notre territoire via la FADOQ/Club Chéné d'Or.

C-003 Demande d'appui – Municipalité de Duhamel – Parc intergénérationnel

2016-04-078

Demande d'appui – Municipalité de Duhamel – Parc intergénérationnel

ATTENDU QUE la municipalité de Duhamel possède un parc pour enfants situé près du bureau municipal;

ATTENDU QUE le nombre de personnes âgées est en croissance dans la région;

ATTENDU QUE le besoin des personnes de tous âges est en croissance dans la région;

CONSIDÉRANT l'accréditation «Municipalité amie des aînées» pour la municipalité de Duhamel;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil de Duhamel souhaitent rehausser ledit parc en y ajoutant un volet pour personnes aînées, créant ainsi un parc intergénérationnel;

CONSIDÉRANT que le projet de parc intergénérationnel cadre directement dans le plan d'action de la politique «Municipalité amie des aînées»;

CONSIDÉRANT que le parc intergénérationnel bénéficiera aux besoins des utilisateurs des municipalités environnantes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Les membres du Conseil de la municipalité de Chénéville appuient la municipalité de Duhamel dans la création d'un parc intergénérationnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-004 Demande de gratuité de salle – MRC de Papineau – Consultation publique

2016-04-079

Demande de gratuité de salle – MRC de Papineau – Consultation publique

ATTENDU QUE la MRC de Papineau demande une salle sans frais afin de procéder à une consultation publique relativement au Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC;

ATTENDU QUE cette consultation publique aura lieu le 14 mai 2016 à 13h00;

ATTENDU QUE cette initiative vise à consulter tous les citoyens de la MRC de Papineau en vue de l'élaboration du PDZA, lequel permettra de mettre en valeur la zone agricole de la MRC en favorisant le développement d'activités agricoles durables, en atténuant la pression de l'urbanisation et en dynamisant l'occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le prêt de la salle Danny-Legault au Centre Saint-Félix-de-Valois pour la consultation publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-005 Tour CIBC Charles-Bruneau – Autorisation de passage sur le territoire de la Municipalité

2016-04-080

Tour CIBC Charles-Bruneau – Autorisation de passage sur le territoire de la Municipalité

ATTENDU QUE dans le cadre de l'événement Le Tour CIBC Charles-Bruneau, nous devons autoriser une demande de permis d'événement au Ministère des Transports du Québec afin de circuler à vélo sur notre territoire pour l'édition 2016;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nicole Viens
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise les responsables de l'événement Le Tour CIBC Charles-Bruneau à faire une demande de permis d'événement au Ministère des Transports du Québec afin de circuler à vélo

sur notre territoire pour l'édition 2016 qui se déroulera du 5 au 8 juillet prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-006 Demande de commandite – Spectacle de fin d'année Pop Gym 2016

Le conseil ne donnera pas suite puisque la liste des dons pour 2016 a déjà été adoptée.

C-007

Subvention «Fonds AgriEsprit de FAC»

Le conseil prend connaissance de la subvention que mesdames Cathy Sophie Deschatelets et Krystelle Dagenais étudieront et rempliront si elle s'applique à notre projet de lumières pour le Parc Robert-Latour.

6. VARIA

2016-04-081

Ramassage de la neige sur la rue de l'Église

ATTENDU QU' il y a une problématique, chaque année au dégel, concernant l'accumulation de neige sur la rue de l'Église;

ATTENDU QUE Excavation Proulx et fils soumissionne pour un montant de 300.00\$ plus les taxes applicables pour enlever toute la neige située à cet endroit;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le ramassage de la neige pour un montant de 300.00\$ plus les taxes applicables;

QUE,

La dépense soit affectée au compte # 02-33000-443.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. ACCEPTATION DES COMPTES ET VIREMENTS DE CRÉDITS

2016-04-082

ADOPTION DES COMPTES ET VIREMENTS CRÉDITS

Il est proposé par madame Sylvie Potvin

QUE,

Le conseil adopte les chèques numéro # 9161 à # 9205 nécessaires au paiement des comptes présentés à la « LISTE DES DÉBOURSÉS » en date du 31/03/2016 et dont le total se chiffre à **93 016.81 \$** ainsi que la liste des prélèvements à la même date et dont le montant se chiffre à **12 493.95 \$**;

L'émission des chèques et les prélèvements représentent un montant total de **105 510.76 \$**, somme qui est et sera acquittée pour et au nom de la Municipalité de Chénéville.

Je soussigné, sec. trés. certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-hauts énumérées ont été autorisées.

Suzanne Prévost, Directrice générale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. ACCEPTATION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

2016-04-083

ADOPTION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par madame Nathalie Evrard

QUE,

Le conseil adopte le rapport des salaires nets du mois de mars 2016 au montant total de **23 847.35 \$**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. PAROLE AU PUBLIC

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

2016-04-084

Levée de la séance

Il est proposé par madame Nicole Viens
et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 19h40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gilles Tremblay, Maire

Krystelle Dagenais, Secrétaire exécutive
par intérim